Rapport d'investissement responsable 2021

du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke

UdS Université de Sherbrooke

Sommaire

Introduction **3**

Stratégie d'intégration des facteurs ESG **4**

Thématiques d'intégration des facteurs ESG **5**

Plan de réalisation sur un horizon de 3 à 5 ans **6**

Réalisations 2021 :

- Évolution du niveau d'intégration de nos gestionnaires 7
- Évolution de différentes approches d'investissement responsable 9
- Résultats de l'exercice de nos droits de vote 10
- Performance ESG et mesure de l'intensité carbone 11
- Activités d'information et de formation 13

Projets à venir **14**

Introduction

Le rapport d'investissement responsable 2021 du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke (RRUS) vous présente l'avancement de nos différents projets liés à l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement et ceux de nos gestionnaires du portefeuille.

Au chapitre des nouveautés en 2021, grâce à l'entente signée avec Sustainalytics l'an dernier, nous sommes en mesure d'évaluer où notre portefeuille se positionne pour la performance ESG et l'intensité carbone comparativement aux indices de référence. Vous pourrez le constater à l'aide des tableaux qui ont été ajoutés à ce rapport. Cet important jalon de notre démarche d'investisseur responsable nous permet de passer aux prochaines étapes : étudier avec plus de finesse les sources de déviations de nos résultats versus les indices, commencer à réfléchir sur le processus afin d'établir des cibles de réduction de l'empreinte carbone et viser l'amélioration de la performance ESG de nos investissements.

En ce sens, nous sommes heureux de constater que nos gestionnaires privilégient l'allocation de capitaux parmi les entreprises qui démontrent un engagement concret dans l'amélioration des facteurs ESG et qui établissent un plan de transition chiffré et observable vers la carboneutralité. Tout comme lors des années précédentes, nous maintenons le dialogue actif avec chacun de nos gestionnaires par rapport à certaines des compagnies détenues qui obtiennent une moins bonne performance ESG.

De plus, en 2021, à la suite d'une révision de la politique de placement, le RRUS a ajouté deux classes d'actifs nécessitant par le fait même de trouver de nouveaux gestionnaires. Nous avons profité de cette occasion pour réviser la grille d'évaluation afin de prévoir une pondération distincte à l'intégration des facteurs ESG par les gestionnaires à même notre processus de sélection. De plus, nous nous sommes assurés que la liste des gestionnaires, établie par notre firme-conseil en placement, élimine *de facto* les gestionnaires qui ne se soumettent pas aux normes minimales des meilleures pratiques en intégration des facteurs ESG dans leur processus d'investissement.

Frédéric Gauvin, CFA
Président du comité de retraite

PRI Principles for Responsible Investment

Stratégie d'intégration des facteurs ESG

Principe

Le comportement responsable des entreprises à l'égard des facteurs liés à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance peut, de façon générale, avoir une incidence favorable sur le rendement financier à long terme.

Objectifs

Nous adoptons une approche rationnelle et prudente en matière d'investissement responsable. Notre démarche incite nos gestionnaires à investir dans des entreprises adaptées au cadre social et juridique local, ainsi qu'aux impératifs commerciaux où elles évoluent. Nous nous attendons à ce que nos gestionnaires investissent dans des entreprises se conformant aux régimes juridiques et réglementaires applicables.

Thématiques d'intégration des facteurs ESG

1) **Politique et stratégie** Réviser annuellement la politique d'investissement responsable cadrant avec la mission du comité de retraite.	En continu
2) **Coopération et formation** Collaborer et échanger avec les intervenants en finance responsable afin d'être à l'affût des nouvelles tendances et de les utiliser de manière optimale.	En continu
3) **Évaluation et influence** Maintenir l'exercice de nos droits de vote et faire un suivi de la performance ESG et de l'intensité carbone du portefeuille.	En continu
4) **Intégration** Intégrer les principes d'investissement responsable à nos activités d'investissement.	Phases 2 et 3

Plan de réalisation de la stratégie sur un horizon de 3 à 5 ans

Plan d'intégration ESG du RRUS 2017-2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Phase 1 : Politiques et processus						
Mandat du comité		✓				
Adoption de principes et d'un plan d'action		✓				
Présentation d'un rapport d'investissement responsable à chaque assemblée annuelle		✓ 2017	✓ 2018	✓ 2019	✓ 2020	✓ 2021
Intégration à la politique de placement		✓				
Phase 2 : Évaluation et influence						
Exercice des droits de vote selon une politique progressiste en matière d'intégration des facteurs ESG	Depuis 2006					
Calcul annuel de la performance ESG avec la chaire en finance responsable			✓ 2018	✓ 2019		
Identification des titres en portefeuille qui seraient exclus des indices Ex-Charbon de MSCI				✓ 2019		
Mesure de l'empreinte carbone par rapport aux indices boursiers			✓ 2018	✓ 2019	✓ 2020	✓ 2021
Mesurer le niveau d'intégration des facteurs ESG par nos gestionnaires annuellement ainsi qu'évaluer leur progression annuelle		✓ 2017	✓ 2018	✓ 2019	✓ 2020	✓ 2021
Phase 3 : Cibles et objectifs						
Établir des cibles d'intégration des facteurs ESG en collaboration avec nos gestionnaires						
Viser la pleine intégration de facteurs ESG avec l'ensemble de nos gestionnaires de portefeuille				✓ 2019	✓ 2020	✓ 2021

Périodes de progression

Évolution du niveau d'intégration de nos gestionnaires

Les gestionnaires sont sélectionnés selon leurs aptitudes à mettre en place la politique de placement et à générer le rendement recherché par le RRUS, et ce, tout en l'exposant à un risque mesuré. Ils sont donc les mieux placés pour veiller à procéder à l'intégration des risques ESG.

Lors des rencontres de sélection et de reddition de compte, le RRUS questionne les gestionnaires sur le processus mis en place pour assurer la saine gestion des enjeux ESG ainsi que leur intégration au sein du processus d'investissement. Ce processus devrait être utilisé dans tous les aspects de la gestion, c'est-à-dire de la sélection des titres à leur disposition. Le RRUS s'assure qu'une méthode d'évaluation est en place chez chacun de ses gestionnaires et qu'elle permet d'évaluer les risques et de s'assurer de la substance des décisions prises sur les considérations ESG.

Les gestionnaires sont aussi questionnés sur l'engagement actionnarial, soit l'exercice des droits de vote et les activités de dialogue qui ont été réalisées.

Le RRUS ne préconise pas l'exclusion. En plus d'exposer le RRUS à un risque lié au manque de diversification, cette pratique ne permet pas de garder le pouvoir d'influencer positivement la compagnie par l'exercice des votes. Le RRUS est d'avis que le gestionnaire est l'ultime responsable de la sélection des titres.

Évolution du niveau d'intégration de nos gestionnaires

Gestionnaire	Signataire principes IR de l'ONU	Politique ESG en place à l'échelle de la firme	Type d'intégration ESG	Votes par procuration	Personnes consacrées à l'analyse ESG	Utilisation de bases de données externes	Stratégie axée sur l'ESG offerte	Score global ESG	Tendance d'intégration des facteurs ESG
ADDENDA	✓	✓	Évitement de certains secteurs ou industries	✓	4	✓	✓	ESG2	Hausse
BONNEFIELD	✓	À venir	–	–	1	–	–	N/A	Hausse
CEDAR ROCK	–	–	–	–	–	–	–	ESG2	Neutre
LETKO BROSSEAU	✓	✓	Évitement de certains secteurs ou industries	✓	1	✓	✓	ESG2	Hausse
NORTHCAPE	✓	✓	–	✓	–	✓	–	ESG2	Neutre
ORBIS	✓	–	–	Cas par cas	–	✓	–	ESG2	Hausse
PENFUND	✓	✓	–	–	–	–	–	N/A	Hausse

Signification des cotes

Score global ESG

1 : Chef de file en matière d'intégration ESG et activisme actionnarial.
2 : Moins en avance que les investisseurs ESG1, avec une intégration modérée des facteurs ESG et d'activisme actionnarial.
3 : Progrès limités dans l'intégration d'activisme actionnarial et des facteurs ESG, mais signes d'une amélioration potentielle.
4 : Peu ou aucune intégration des facteurs ESG ou d'activisme actionnarial dans les processus et aucune indication de changement dans le futur.

Source : Mercer Canada

Évolution de différentes approches d'investissement responsable

	Pleine intégration des facteurs ESG	Filtres d'exclusion ou négatifs	Filtres meilleurs de classe ou positifs	Filtres basés sur des normes	Engagement actionnarial	Investir avec un impact ESG
2021	Oui, évaluation de nos gestionnaires : • Pleinement intégrés : 4 / 7 • En processus : 3 / 7 • Signataires des PRI : 6 / 7	2 gestionnaires 50 % de la caisse	Aucun	Aucun	Oui, surtout de nos 4 gestionnaires d'actions et de 2 de nos gestionnaires de placements privés 70 % de la caisse	N/A
2020	Oui : • Pleinement intégrés : 2 / 7 • En processus : 4 / 7 • Signataires des PRI : 5 / 7	2 gestionnaires 55 % de la caisse	Aucun	Aucun	Oui, de nos 3 gestionnaires d'actions et de nos 2 gestionnaires de placements privés 75 % de la caisse	N/A
Évolution (2021 vs 2020)	Le gestionnaire Penfund est devenu signataire des PRI	Diminution de 5 % Poids plus faible en obligations	N/A	N/A	1 nouveau gestionnaire d'actions Baisse de 5 % sur le % de la caisse	N/A

Résultats de l'exercice de nos droits de vote

Lorsque ses fonds sont ségrégués, le RRUS exerce ses droits de vote à l'aide d'une politique prônant les meilleures pratiques en gouvernance. Lorsque les actions des compagnies sont détenues dans des fonds, le RRUS s'assure que les droits de vote sont exercés adéquatement par les gestionnaires.

Les pourcentages relativement faibles dans le tableau ci-dessous montrent que le RRUS s'oppose à plusieurs propositions pour influencer les pratiques. L'élection des administrateurs est l'un des éléments importants relativement à l'intégration des enjeux ESG.

Enjeux clés et pourcentage des votes du RRUS en faveur des propositions

	2017	2018	2019	2020	2021		
	%				Nombre en faveur	Total votes	%
Élection des administrateurs	38,8	36,5	42,0	43,3	372	844	44,0
Firme d'audit	22,4	27,7	24,7	22,0	13	79	16,5
Rémunérations	19,2	11,7	11,2	16,5	20	102	19,6
Propositions d'actionnaires : rémunération	12,5	23,1	6,3	16,7	0	3	0,0
Autres propositions d'actionnaires :	17,6	13,5	10,4	13,2	4	36	11,1
TOTAL	34,7	34,0	37,6	38,1	479	1171	40,9

Source : Groupe Investissement responsable inc. (www.gir-canada.com/vote)

Performance ESG et mesure de l'intensité carbone

Grâce à un partenariat établi en 2020 avec la Chaire Desjardins en finance responsable, qui a mené à une entente avec Sustainalytics, le RRUS dispose maintenant de données plus fiables pour évaluer sa performance ESG et mesurer l'intensité carbone de son portefeuille d'actions. Bien que l'analyse de ces données demeure assez complexe, c'est un outil indispensable pour l'aide à la décision en matière d'investissement responsable.

Performance ESG

Les tableaux suivants présentent la performance ESG du portefeuille du RRUS pour les années de 2018 à 2021. À titre informatif, le risque est considéré de négligeable à extrême sur une échelle de 0 à plus de 40.

Négligeable	Faible	Moyen	Élevé	Extrême
0-10	10-20	20-30	30-40	40+

	Performance ESG au 31 décembre			
	2018	2019	2020	2021
	%			
Letko – actions canadiennes	**25,7**	**26,3**	**24,6**	**23,7**
Indice S&P TSX 60	25,7	24,7	21,8	21,2
S&P 500 – actions américaines	**24,8**	**24,4**	**22,4**	**21,1**
Indice S&P 500	24,8	24,4	22,4	21,1
Orbis – actions mondiales	**26,8**	**26,3**	**24,1**	**23,2**
Cedar – actions mondiales	**21,3**	**23,0**	**22,1**	**21,4**
Indice S&P Global 1200	24,7	24,4	22,6	21,1
Northcape – actions de pays émergents	-	-	-	**21,7**
Indice S&P Global pays émergents	-	-	-	22,5
Caisse de retraite – fonds régulier	**24,9**	**25,4**	**23,7**	**22,5**
Politique de placement	25,1	24,5	22,2	21,3

Source : Sustainalytics

Intensité carbone

L'intensité carbone d'une entreprise se mesure par le rapport entre les émissions totales de l'entreprise et son chiffre d'affaires. L'unité de comparaison ($tCO_2éq/M\$$) est calculée en tonnes de CO_2 émises par million de revenus générés.

Les résultats obtenus pour le portefeuille du RRUS sont illustrés dans le tableau suivant.

	Mesure de l'intensité carbone au 31 décembre ($tCO_2éq/M\$$)			
	2018	2019	2020	2021
Letko	**502,8**	**476,2**	**432,6**	**438,0**
Indice S&P TSX 60	275,5	332,1	331,4	297,7
S&P 500	**188,2**	**186,2**	**175,5**	**137,0**
Indice S&P 500	188,2	186,2	175,5	136,2
Orbis	**179,4**	**102,6**	**80,4**	**223,6**
Cedar	**117,9**	**64,6**	**61,6**	**61,6**
Indice S&P Global 1200	187,9	190,9	180,8	136,2
Northcape	-	-	-	**167,1**
Indice S&P Global pays émergents	-	-	-	100,4
Caisse de retraite – fonds régulier	**311,3**	**271,2**	**242,1**	**260,4**
Politique de placement	228,4	255,9	250,1	192,6

Source : Sustainalytics

La performance ESG et l'intensité carbone représentent deux outils de mesure parmi tant d'autres en matière d'investissement responsable. Toutefois, la divulgation des résultats soutient un cadre d'analyse et de discussion solide avec les gestionnaires du portefeuille du RRUS. Le dialogue en continu avec les gestionnaires sur ces thèmes se voit dorénavant appuyé par des indicateurs que nous pouvons suivre à travers le temps.

Activités d'information et de formation

Activités	Dates	Participants
Rencontres du comité investissement responsable de l'UdeS	19 avril 2021 27 octobre 2021	Président et DG
Affaires découlant du comité investissement responsable de l'UdeS : échanges sur les indicateurs d'intensité carbone	20 mai 2021	DG
Conférence annuelle de l'association « Responsible Investment Canada » (4 présentations)	Du 28 septembre au 1er octobre 2021	DG
UN PRI : présentation sur le thème « Responsible investing in emerging markets »	20 octobre 2021	DG

Projets à venir

Prochaine étape

Adopter un nouveau plan de réalisation 2022-2025

Autres considérations

Considérer s'associer à des organismes qui promulguent l'investissement responsable

Évaluer la possibilité d'insérer des placements qui ont un réel « impact ESG » au sein de la caisse de retraite

Pour plus d'information sur l'investissement responsable du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke :
www.USherbrooke.ca/retraite/investissement-responsable

Pour joindre le comité de retraite :
comitederetraite@USherbrooke.ca